



APPEL DE LA LISTE COMPLÉMENTAIRE C - FILIÈRE FISCALE L'ACTION CONJUGUÉE DES PERSONNELS ET DES ÉLUS A PAYÉ !

300 agents C - filière fiscale de la liste complémentaire vont être recrutés : 190 en octobre 2011 et 110 en janvier 2012.

La CGT estime que cet appel de nouveaux agents est à mettre au crédit des luttes menées par la CGT Finances Publiques en local avec les personnels, mais aussi au niveau national où elle n'a cessé de le revendiquer dans toutes les CAP et les groupes de travail nationaux.

Une annonce de la Direction générale faite dans la précipitation

Le 30 juin au soir, la Direction générale annonçait sur Ulysse le recrutement de 300 agents de la liste complémentaire de catégorie C - filière fiscale : 190 candidats appelés en octobre 2011 et 110 candidats appelés en janvier 2012.

Le 1^{er} juillet au matin cette annonce avait proprement disparu pour réapparaître le soir même amputée des 110 candidats appelés pour janvier !



Ultime coup de théâtre : le 5 juillet, le directeur général en personne, lors du comité national de suivi des conditions de vie au travail, annonce finalement le recrutement de l'ensemble de la liste complémentaire des agents C filière fiscale (il a aussi annoncé un recrutement complémentaire pour la catégorie C filière gestion publique et pour la catégorie B dans les deux filières). Selon lui, il s'agit d'une décision de la nouvelle ministre, ayant pour objet de compenser un nombre de départ à la retraite d'agents en 2011 plus important que prévu.

Dans les services les agents souffrent

Charges de travail toujours plus importantes, conditions de vie au travail qui se dégradent, pressions hiérarchiques, refus de congés, mauvaise utilisation des EDRA, agents détachés ou ALD ballottés de service en service pour parer au plus pressé, agents ayant leur poste supprimé qui changent de service contre leur gré, et même dès le début de la carrière avec un accueil déplorable des stagiaires...

Montreuil, le 6 juillet 2011

Syndicat national CGT Finances Publiques
Case 450 ou 451
263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

- cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr

Filière fiscale Tél. : 01.48.18.80.16

Filière gestion publique : Tél. : 01.48.18. 81.56

Cette situation est la conséquence de la mise en place de la RGPP : restructurations à tout va, gel des salaires des fonctionnaires et non remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique d'Etat.

A la DGFIP, le régime est encore plus drastique avec le non remplacement de deux fonctionnaires sur trois (plus de 2 700 emplois supprimés en 2011 venant s'ajouter aux 2 565 postes supprimés en 2010 et l'annonce de près de 2500 nouvelles suppressions pour 2012).

L'action des élus CGT en CAP Nationales

Dans ce contexte particulièrement difficile, les élus de la CAP nationale C n'ont eu de cesse de dénoncer les suppressions et les vacances massives d'emplois qui touchent leur catégorie.

Lors des CAP de mutations et de premières affectations, ils ont dénoncé le déficit chronique d'agents en Région Ile de France (RIF) comme en province et ont exigé le recrutement immédiat de la liste complémentaire du concours commun de catégorie C.

Pour mémoire, cette année encore, à l'ouverture de la CAP de mouvement de mutation, le nombre de postes vacants s'élevait à 509 (139 en province et 370 en RIF).

La situation s'est aggravée par la suite et l'appel des 320 lauréats du concours C 2011 et le recrutement de 59 contractuels handicapés n'ont pas comblé le déficit d'emploi de la catégorie C car il manquait encore 304 agents (25 en province et 279 en RIF).

Les élus de la CGT considèrent que le manque de recrutement, cause du nombre croissant de postes vacants en RIF comme en province, ne doit pas bloquer les mutations des collègues en attente.

C'est pourquoi ils ont fait pression sur l'administration pour qu'elle améliore le mouvement de mutation et qu'elle ne prenne pas le prétexte du « creusement » de la situation des effectifs en RIF pour bloquer les départs vers la province.

Notre bataille pour gagner un maximum de mutations et ouvrir le plus possible de directions (taux de satisfaction passant de 33,5 % à 46,3 %, soit 447 mutations supplémentaires prononcées au mouvement définitif) a pesé dans la décision de recruter une partie de la liste complémentaire.

Ce recrutement devrait permettre d'améliorer le mouvement complémentaire du 1^{er} janvier 2012 qui se trouvait fortement compromis par le sous-effectif en RIF.

Cependant, les remontées d'informations des sections locales, suite à la tenue des CAP locales d'affectations, font d'ores et déjà apparaître que la situation des effectifs continue de se dégrader (notamment en raison des départs à la retraite et de la non compensation du temps partiel).

C'est pourquoi, la CGT considère que ce recrutement de 300 agents C - filière fiscale est largement insuffisant et continuera de lutter pour une véritable politique de l'emploi à la DGFIP.

Elle exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services, seule manière de garantir le maintien et le développement d'un service public de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire.